

A LA CHAMBRE LA RÉFORME FISCALE

Le débat s'est engagé hier au Palais Bourbon

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La deuxième journée du débat relatif au projet de réforme fiscale et portant sur la discussion générale, s'est déroulée sans soulever aucune passion.

Le débat s'est engagé hier au Palais Bourbon. Le ministre des Finances, M. L. B. a exposé les grandes lignes de son projet.

Le ministre des Finances, M. L. B., a exposé les grandes lignes de son projet de réforme fiscale. Il a souligné les avantages de la simplification des impôts.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Fernand Bouisson. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant réforme fiscale.

M. JACQUIER, rapporteur général, expose devant la Chambre un projet de loi portant réforme fiscale.

L'économie du projet

En matière de contributions directes, le projet de loi vise à alléger la charge des contribuables en supprimant certaines taxes assimilées.

En matière de contributions indirectes, le projet vise à supprimer certains droits de consommation et à réduire les taxes sur les boissons.

Les impôts cédulaires

Chaque année sera fixé le taux de base des impôts cédulaires, étant entendu que les traitements et salaires, majorés au contraire de moitié pour les revenus des valeurs mobilières.

Le retour en France de M. Louis Barthou

M. Barthou, venant de Belgrade par l'Arberg-Express est arrivé à Budapest hier, à 8 h. 26. Le ministre, qui reposait depuis le 22 septembre, est parti de l'arrivée du train est descendu quelques minutes avant le départ sur le quai où il s'est entretenu pendant quelques instants avec son chef de cabinet.

Six belges carbonisés dans un accident d'auto

Il était à 6 h. 15, lorsque sur la route nationale n° 64 de Belfort à Epinal, une voiture automobile transportant 6 personnes s'est renversée à proximité de 5 kilomètres de Luxeuil, sur le territoire de la commune d'Alloucourt.

La disparition de déficit

M. JACQUIER. — Cette politique de déflation budgétaire n'a pourtant pas supprimé tout le déficit du budget de 1934. Ce déficit sera d'environ 1.600 millions à 2 milliards. Ce n'est qu'en 1935 que le déficit sera supprimé.

La discussion générale est close

Après diverses interventions, la discussion générale est close. Le passage aux articles est ordonné. Puis la suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui.

200.000 SARDINES A LA MER

Dans la soirée d'hier, par suite d'un fort arrivage, quelques bateaux du quartier de Concarneau et des ports environnants ont été contraints de laisser échapper à la mer dans l'avant-port et dans la rade.

LA COMMISSION STAVISKY LA VOIX POPULAIRE DES ONDES

Le débat s'est engagé hier au Palais Bourbon

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Le débat s'est engagé hier au Palais Bourbon. Le ministre des Finances, M. L. B., a exposé les grandes lignes de son projet.

Le ministre des Finances, M. L. B., a exposé les grandes lignes de son projet de réforme fiscale. Il a souligné les avantages de la simplification des impôts.

L'inspecteur Bony mis en cause à son tour

Interrogé sur certains passages de sa déposition, M. Philippe Bony se dit persuadé que l'inspecteur Bony n'a pas été mis en cause par les journaux.

Autres témoins entendus

M. RENAUD Jean questionne à son tour M. Henriot. M. Henriot déclare qu'il n'a rien vu de particulier.

Le revolver de Romagnino

La commission d'enquête parlementaire, recherchant dans quelles conditions est mort Stavisky, s'est préoccupée de savoir où se trouvait le revolver.

Le retour en France de M. Louis Barthou

M. Barthou, venant de Belgrade par l'Arberg-Express est arrivé à Budapest hier, à 8 h. 26. Le ministre, qui reposait depuis le 22 septembre, est parti de l'arrivée du train est descendu quelques minutes avant le départ sur le quai où il s'est entretenu pendant quelques instants avec son chef de cabinet.

Le député Falcoz a été inculé de trafic d'influence

M. Bri, juge d'instruction, a inculpé hier, de trafic d'influence, M. Henri Falcoz, député de la Savoie.

La réorganisation des charbonnages belges

M. Van Cauwelaert, ministre belge des Travaux publics, vient de déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi annoncé depuis longtemps sur la réorganisation des charbonnages belges.

MORT D'UNE MEURTRIÈRE

Une des détenues de la maison centrale de Montpellier qui ont été dirigées dernièrement vers Rennes, la nommée Isabelle Barre, veuve Martin, âgée de 45 ans, a succombé à une crise d'urémie.

Une conférence de M. Renaud interdite à Dunkerque

On apprend que pour épargner aux Dunkerquois comme aux visiteurs le spectacle de troubles déchaînés par les passions politiques, M. Charles Renaud a été interdit de séjour.

UN APPEL AUX CALAISINS RÉSIDANT A LILLE

Un groupement familial de calaisiens résidant à Lille est en voie de formation. Les personnes désirant en faire partie sont priées de se rendre à la permanence.

Les victimes

Les six autres personnes ont été carbonisées. Ce sont : M. Théophile Spitaler, né Germain Desreuveux, âgé de 40 ans, et M. Georges Spitaler, respectivement

Sees succès dans les émissions télégraphiques d'amateurs vers 1920-21 ou il correspondait avec plusieurs pays éloignés.

Premiers résultats

Utilisant les heures de loisir que l'industriel consacrait à son métier d'électricien au service de signalisation dans les chemins de fer, M. Tricot a installé, voici quelques années, une station de radio à la gare de Lille.

Les manifestations prévues à Lille

« L'Action Française » reconnaît l'authenticité de nos informations. Sous ce titre : « Mise au point », dans un numéro spécial de la semaine, le journal publie une lettre du Comité de la Défense Française.

Quelques ennus

Tout, hélas ne vas pas sans obstacles même dans les très beaux espoirs où courent les ondes. La vogue de l'émission de Bonne-Espérance porta quelque ombre à celle de postes importants et officiels.

Nouvel appel du Parti socialiste

Le Parti socialiste nous adresse, avec prière d'insérer, la teneur d'un appel dont nous publions ci-dessous les grandes lignes.

Les mots d'ordre de la C. G. T.

Le Bureau de Travail, qui groupe les syndicats affiliés à la C.G.T., nous résumons ci-dessous :

Améliorations

Cette première victoire ne suffit pas à la volonté des amis de Radio-Wallonia. Des influences nombreuses travaillent depuis quelques jours à la réalisation d'un nouveau décret.

La Jeunesse Socialiste en appelle aux jeunes travailleurs

La Jeunesse Socialiste nous adresse un appel dont nous publions les trois derniers paragraphes.

Une note de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais

On nous communique : « La C. O. E. de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, réunis dimanche dernier, ont décidé de prendre les mesures suivantes :

LA MANIFESTATION D'HÉNIN-LIÉTARD EST INTERDITE

Le Préfet du Pas-de-Calais vient de prendre l'arrêté suivant : Les manifestations qui devaient avoir lieu à Henin-Liétard, le dimanche 27 courant, sont interdites.

Une conférence de M. Renaud interdite à Dunkerque

On apprend que pour épargner aux Dunkerquois comme aux visiteurs le spectacle de troubles déchaînés par les passions politiques, M. Charles Renaud a été interdit de séjour.

UN APPEL AUX CALAISINS RÉSIDANT A LILLE

Un groupement familial de calaisiens résidant à Lille est en voie de formation. Les personnes désirant en faire partie sont priées de se rendre à la permanence.

APRÈS LE VERDICT DE ST-OMER CONNAÎTRA LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

des soirées troublées dans notre région ?

Le Comité d'organisation s'est réuni hier à la Préfecture du Nord

Il est depuis longtemps question de l'émission d'une nouvelle loterie, limitée aux départements atteints par les événements de guerre.

La « Solidarité Française » passe outre l'interdiction du maire d'Arras

On sait que par arrêté, M. le Maire d'Arras a interdit la réunion que le groupement de la « Solidarité Française » a organisée pour aujourd'hui au Casino de cette ville.

Les manifestations prévues à Lille

« L'Action Française » reconnaît l'authenticité de nos informations. Sous ce titre : « Mise au point », dans un numéro spécial de la semaine, le journal publie une lettre du Comité de la Défense Française.

Nouvel appel du Parti socialiste

Le Parti socialiste nous adresse, avec prière d'insérer, la teneur d'un appel dont nous publions ci-dessous les grandes lignes.

Les mots d'ordre de la C. G. T.

Le Bureau de Travail, qui groupe les syndicats affiliés à la C.G.T., nous résumons ci-dessous :

Améliorations

Cette première victoire ne suffit pas à la volonté des amis de Radio-Wallonia. Des influences nombreuses travaillent depuis quelques jours à la réalisation d'un nouveau décret.

La Jeunesse Socialiste en appelle aux jeunes travailleurs

La Jeunesse Socialiste nous adresse un appel dont nous publions les trois derniers paragraphes.

Une note de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais

On nous communique : « La C. O. E. de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, réunis dimanche dernier, ont décidé de prendre les mesures suivantes :

LA MANIFESTATION D'HÉNIN-LIÉTARD EST INTERDITE

Le Préfet du Pas-de-Calais vient de prendre l'arrêté suivant : Les manifestations qui devaient avoir lieu à Henin-Liétard, le dimanche 27 courant, sont interdites.

Une conférence de M. Renaud interdite à Dunkerque

On apprend que pour épargner aux Dunkerquois comme aux visiteurs le spectacle de troubles déchaînés par les passions politiques, M. Charles Renaud a été interdit de séjour.

UN APPEL AUX CALAISINS RÉSIDANT A LILLE

Un groupement familial de calaisiens résidant à Lille est en voie de formation. Les personnes désirant en faire partie sont priées de se rendre à la permanence.

Le Comité d'organisation s'est réuni hier à la Préfecture du Nord

LES HEUREUX GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE

Rouges de bonheur, ces deux jeunes ménages, qui avaient voyagé une partie de l'été, ont été surpris par un directeur de la Loterie Nationale.

Un lot de 300.000 francs échut à neuf personnes de Cauchy

Un chauffeur d'automobile employé à l'usine Marchal, qui tient un atelier de réparations, avait acheté un billet en participation avec ses parents et amis.

Des lots de 300.000, 100.000, 25.000 et 10.000 fr. à Dunkerque

On signale comme gagnants à Dunkerque et à la Société Générale, à Cambrai, à Valenciennes et à la participation avec 9 ans.

LE SEPTUAGÉNAIRE DE RUBROUCK TROUVE ÉGORGÉ S'ÉTAIT SUICIDÉ

Nous avons relaté hier les conditions dans lesquelles fut découvert M. Hennon Louis, âgé de 70 ans, gisant dans un mare de sang, la gorge ouverte d'un coup de couteau.

UN ACHELLOIS TUÉ A BRUAY-EN-ARTOIS

Un accident mortel s'est produit près de l'usine Carbolux de la Cie des Mines de Bruay.

100.000 francs à Quévrevrain

Un groupe de six ouvriers de Quévrevrain, MM. Albert Joachim, père et fils, Venocq, père et fils, et deux autres, ont gagné un lot de 100.000 francs.

100.000 francs à Saint-Amand

Nous apprenons qu'un dessinateur du Mont d'Arennes, à Saint-Amand, M. Eugène, vient de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, la coquette somme de 100.000 francs.

100.000 francs à Lomme

Mlle Jeanne Deneut, âgée de 20 ans, originaire de Oignies, mais en service depuis plusieurs mois chez M. et Mme Wuyart-Duverly, charcutiers, 799, avenue de Dunkerque à Lomme-Bourg, a eu la bonne fortune de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, un lot de 100.000 francs.

50.000 francs à Cambrai

Outre quelques lots de 10.000 francs à Cambrai, un billet est sorti gagnant de 50.000 francs.

50.000 francs à Caullery

Un cultivateur de la commune de Caullery qui désire garder l'anonymat, a gagné un lot de 50.000 francs avec un billet qui s'était procuré au débit de tabac Lemaître, rue de Saint-Quentin, à Caullery.

Un lot de 50.000 francs et d'autres lots à Avesnes

A Avesnes on signale neuf gagnants de 1.000 fr., deux de 10.000 et un de 50.000 fr. mais malgré les démarches faites, il a été impossible de connaître les noms de ces heureux gagnants.

Des lots de 10.000 fr. à Cauchy

Quatre billets remboursables à 10.000 francs dont trois sont la propriété de Cauchinois les ayant acquis en association.

Trois lots de 10.000 francs, quatre lots de 1.000 fr. à Halluin

Nous apprenons qu'une banque d'Halluin a délivré plusieurs billets gagnants : le 7685 série 10 puis le 4885 série 34 sortis remboursables à 10.000 fr.

Trois lots de 10.000 francs, quatre lots de 1.000 fr. à Roncq

Nous apprenons qu'une banque d'Halluin a délivré plusieurs billets gagnants : le 7685 série 10 puis le 4885 série 34 sortis remboursables à 10.000 fr.

Les heureux gagnants de la Loterie Nationale

LES HEUREUX GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE

Rouges de bonheur, ces deux jeunes ménages, qui avaient voyagé une partie de l'été, ont été surpris par un directeur de la Loterie Nationale.

Un lot de 300.000 francs échut à neuf personnes de Cauchy

Un chauffeur d'automobile employé à l'usine Marchal, qui tient un atelier de réparations, avait acheté un billet en participation avec ses parents et amis.

Des lots de 300.000, 100.000, 25.000 et 10.000 fr. à Dunkerque

On signale comme gagnants à Dunkerque et à la Société Générale, à Cambrai, à Valenciennes et à la participation avec 9 ans.

LE SEPTUAGÉNAIRE DE RUBROUCK TROUVE ÉGORGÉ S'ÉTAIT SUICIDÉ

Nous avons relaté hier les conditions dans lesquelles fut découvert M. Hennon Louis, âgé de 70 ans, gisant dans un mare de sang, la gorge ouverte d'un coup de couteau.

UN ACHELLOIS TUÉ A BRUAY-EN-ARTOIS

Un accident mortel s'est produit près de l'usine Carbolux de la Cie des Mines de Bruay.

100.000 francs à Quévrevrain

Un groupe de six ouvriers de Quévrevrain, MM. Albert Joachim, père et fils, Venocq, père et fils, et deux autres, ont gagné un lot de 100.000 francs.

100.000 francs à Saint-Amand

Nous apprenons qu'un dessinateur du Mont d'Arennes, à Saint-Amand, M. Eugène, vient de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, la coquette somme de 100.000 francs.

100.000 francs à Lomme

Mlle Jeanne Deneut, âgée de 20 ans, originaire de Oignies, mais en service depuis plusieurs mois chez M. et Mme Wuyart-Duverly, charcutiers, 799, avenue de Dunkerque à Lomme-Bourg, a eu la bonne fortune de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, un lot de 100.000 francs.

50.000 francs à Cambrai

Outre quelques lots de 10.000 francs à Cambrai, un billet est sorti gagnant de 50.000 francs.

50.000 francs à Caullery

Un cultivateur de la commune de Caullery qui désire garder l'anonymat, a gagné un lot de 50.000 francs avec un billet qui s'était procuré au débit de tabac Lemaître, rue de Saint-Quentin, à Caullery.

Un lot de 50.000 francs et d'autres lots à Avesnes

A Avesnes on signale neuf gagnants de 1.000 fr., deux de 10.000 et un de 50.000 fr. mais malgré les démarches faites, il a été impossible de connaître les noms de ces heureux gagnants.

Des lots de 10.000 fr. à Cauchy

Quatre billets remboursables à 10.000 francs dont trois sont la propriété de Cauchinois les ayant acquis en association.

Les heureux gagnants de la Loterie Nationale

LES HEUREUX GAGNANTS DE LA LOTERIE NATIONALE

Rouges de bonheur, ces deux jeunes ménages, qui avaient voyagé une partie de l'été, ont été surpris par un directeur de la Loterie Nationale.

Un lot de 300.000 francs échut à neuf personnes de Cauchy

Un chauffeur d'automobile employé à l'usine Marchal, qui tient un atelier de réparations, avait acheté un billet en participation avec ses parents et amis.

Des lots de 300.000, 100.000, 25.000 et 10.000 fr. à Dunkerque

On signale comme gagnants à Dunkerque et à la Société Générale, à Cambrai, à Valenciennes et à la participation avec 9 ans.

LE SEPTUAGÉNAIRE DE RUBROUCK TROUVE ÉGORGÉ S'ÉTAIT SUICIDÉ

Nous avons relaté hier les conditions dans lesquelles fut découvert M. Hennon Louis, âgé de 70 ans, gisant dans un mare de sang, la gorge ouverte d'un coup de couteau.

UN ACHELLOIS TUÉ A BRUAY-EN-ARTOIS

Un accident mortel s'est produit près de l'usine Carbolux de la Cie des Mines de Bruay.

100.000 francs à Quévrevrain

Un groupe de six ouvriers de Quévrevrain, MM. Albert Joachim, père et fils, Venocq, père et fils, et deux autres, ont gagné un lot de 100.000 francs.

100.000 francs à Saint-Amand

Nous apprenons qu'un dessinateur du Mont d'Arennes, à Saint-Amand, M. Eugène, vient de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, la coquette somme de 100.000 francs.

100.000 francs à Lomme

Mlle Jeanne Deneut, âgée de 20 ans, originaire de Oignies, mais en service depuis plusieurs mois chez M. et Mme Wuyart-Duverly, charcutiers, 799, avenue de Dunkerque à Lomme-Bourg, a eu la bonne fortune de gagner à la première tranche de la Loterie Nationale, un lot de 100.000 francs.

50.000 francs à Cambrai

Outre quelques lots de 10.000 francs à Cambrai, un billet est sorti gagnant de 50.000 francs.

50.000 francs à Caullery

Un cultivateur de la commune de Caullery qui désire garder l'anonymat, a gagné un lot de 50.000 francs avec un billet qui s'était procuré au débit de tabac Lemaître, rue de Saint-Quentin, à Caullery.

Un lot de 50.000 francs et d'autres lots à Avesnes

A Avesnes on signale neuf gagnants de 1.000 fr., deux de 10.000 et un de 50.000 fr. mais malgré les démarches faites, il a été impossible de connaître les noms de ces heureux gagnants.

Des lots de 10.000 fr. à Cauchy

Quatre billets remboursables à 10.000 francs dont trois sont la propriété de Cauchinois les ayant acquis en association.

VALENCIENNES Foire Commerciale Industrielle Agricole 30 JUIN au 9 JUILLET